

# Culture & Savoirs

**L**a chose faisant des vagues, on apprend, ces temps-ci, que le 14 décembre 2016, la direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture a réuni les directeurs des écoles supérieures d'art afin de leur présenter un projet de transformation statutaire qui renie les précédents engagements prévoyant que les enseignants des écoles territoriales et ceux des écoles nationales bénéficient enfin d'un même statut.

Le réseau national des écoles supérieures d'art est, en effet, constitué, en France, de deux sortes d'établissements : 35 d'entre eux ont le statut d'établissements publics de coopération culturelle (EPCC) et sont financés par villes et métropoles ; 10 sont des établissements publics administratifs (EPA) et relèvent directement de l'État.

Bien que les mêmes enseignements y soient dispensés, les mêmes diplômes délivrés, d'importants écarts de temps de travail, de salaire et d'évolution de carrière défavorisent les professeurs des écoles territoriales qui ont, en outre, un statut incompatible avec le fait que le diplôme délivré confère le grade de master. Promesse avait donc été faite par Fleur Pellerin, en 2015, puis par Audrey Azoulay, en 2016, de mener à bien, en 2017, une réforme revalorisant le statut des écoles municipales.

Comment expliquer alors, comme le dénonce le communiqué de l'Association nationale des écoles supérieures d'art (Andea), qu'aient été formulées, ce 14 décembre, des « propositions très avancées » visant à faire évoluer le statut des enseignants des écoles nationales, avec une actualisation des grilles indiciaires, la perspective d'un alignement sur le statut des professeurs des écoles nationales d'architecture, cependant qu'aucune proposition n'était faite en faveur des enseignants de la fonction publique territoriale, dont le profil reste calqué sur celui des professeurs du secondaire ?

## Un accroc à la loi

Comment expliquer que l'État, garant de l'équité dans les écoles comme sur le territoire, s'entête à aggraver pareille injustice ? Ce faisant, il continue de contrevenir à sa propre législation, accroc dénoncé à plusieurs reprises par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), ainsi que par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hceres) ?

Pourquoi pareille précipitation à la veille d'échéances électorales décisives, la promulgation du décret étant, selon nos sources, prévue début janvier ?

Est-ce l'Europe qui pousse ainsi à la roue ? Rappelons qu'elle est signataire des accords de Bologne qui prévoient de sortir du giron du ministère de la Culture un enseignement de l'art qui s'y trouvait beaucoup mieux que sous la tutelle d'un ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui le fait entrer au chausse-pied dans un cursus universitaire uniformisant, ne tenant pas compte de la singularité d'un ensei-



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DE VALENCIENNES. PHOTO DIDIER CRASNAULT/LA VOIX DU NORD/MAXPPP

## POLITIQUE CULTURELLE

# Écoles d'art: l'égalité des chances bafouée

Au moment où le maire (LR) de Valenciennes (Nord) annonce qu'il va couper les vivres à l'école d'art de la ville, le gouvernement projette de creuser encore plus l'écart entre les statuts des écoles d'art territoriales et nationales. La protestation gagne les réseaux sociaux et le pays.

gnement de l'art que l'on nous enviait... Toujours est-il que le gouvernement ne s'y prendrait pas autrement s'il voulait liquider les écoles territoriales...

## « La coupe est pleine »

Du coup, la communauté des écoles d'art, unie, proteste, estimant que « la coupe est pleine ». Elle exige que des propositions de revalorisation du statut des enseignants d'écoles territoriales soient immédiatement formulées. Une lettre ouverte, déjà signée par des enseignants de Rennes, Brest, Caen-Cherbourg et Metz, refusant cette « scission dramatique » qui créerait « une fracture et

une dislocation au sein des écoles », sera remise, cette semaine, à la ministre.

Et, justement, en cette rentrée, on peut rejoindre tout de suite sur le site change.org les quelque 6 000 premiers signataires de la pétition « Pour la pérennité des écoles d'art territoriales dans les Hauts de France », lancée par l'École supérieure d'art et de design (Esad) de Valenciennes. Son maire LR, Laurent Degallaix, a annoncé qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, il coupait les vivres de l'école, dont l'histoire prestigieuse est longue de deux siècles et qui est riche de 22 Prix de Rome... ●

## VALENCIENNES MENACÉE EN PLEINE DYNAMIQUE

La décision du maire de droite de Valenciennes (Nord) survient alors que l'école est porteuse, avec celle de Calais-Dunkerque-Tourcoing et celle de Cambrai, d'un projet ambitieux de création d'une grande école régionale d'enseignement supérieur de l'art, de la communication et du design, avec une unité de recherche opérationnelle, reconnue et financée par l'État!

MAGALI JAUFFRET